



CHRISTIAN MANABLE

SENATEUR DE LA SOMME

Paris, le 11 février 2019

*Objet : situation familles suivies par le RESF Somme*

Madame la Préfète,

Je tenais tout d'abord à vous remercier à nouveau de la qualité et de la courtoisie de nos échanges lors de notre rencontre à ma permanence parlementaire à Amiens.

Dans le prolongement de cet entretien, j'ai tenu à rencontrer les représentants du Réseau Education Sans Frontières de la Somme afin de mieux saisir la réalité des familles hébergées par l'un des responsables.

Les informations recueillies semblent démontrer une volonté de transparence et de vérité ainsi que des circonstances particulières et exceptionnelles dans le parcours et la situation de ces 2 familles d'origine arménienne.

Anahit KHACHATRYAN et Sevak SIONOYAN ont 3 enfants et doivent faire face à l'état de santé préoccupant de leur dernière fille. La durée de leur séjour et l'état sanitaire de leur fillette pourraient peut-être permettre un examen spécifique de leur situation.

La famille HARUTIUNYAN engage des efforts importants d'intégration, notamment au travers des activités professionnelles de la mère et du parcours universitaire exemplaire de leur fils Hamlet ou par leur apprentissage de la langue française. Ces comportements rigoureux et sérieux doivent être pris en compte dans l'instruction de leurs demandes.



Aussi je me permets de vous solliciter afin d'examiner avec beaucoup de bienveillance ces deux situations.

Vous remerciant à l'avance de votre attention, je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Christian MANABLE

Muriel NGUYEN  
Préfète de la Somme  
51 rue de la République  
80000 Amiens